



ENQUÊTE SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE | AVRIL 2022



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE



sofaxis

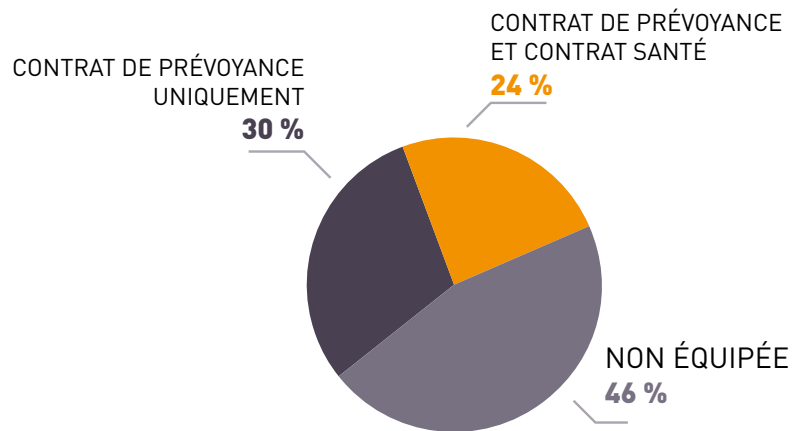
L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL

groupe  relyens

PROFIL DES RÉPONDANTS

L'analyse que nous vous proposons est réalisée sur la base de **144 intercommunalités répondantes**, représentant **22 %** des collectivités interrogées (645).

En moyenne, les collectivités interrogées comptent **241 agents**, dont **40 %** des collectivités ont **moins de 100 agents** et **33 %** ont plus de **200 agents**. Près de **80 %** de ces intercommunalités **n'ont pas leur RH mutualisée** avec la ville centre.



LE CONTRAT PRÉVOYANCE

73 % des collectivités qui ont un **contrat prévoyance** ont opté pour une **convention de participation**. En moyenne, **60 %** des agents ont adhéré au dispositif prévoyance proposé.

La grande majorité des collectivités **prennent en charge** un montant fixe : en moyenne, elles participent à hauteur de **14 €/mois/agent** et 37 % des collectivités prennent en charge 15 € ou plus par mois et par agent.

LE CONTRAT SANTÉ

51 % des collectivités qui ont un **contrat santé** ont opté pour la **labellisation**, **42 %** pour une convention de **participation**. **7 %** sont équipées mais ne connaissent pas la nature du contrat.

En moyenne, **55 %** des agents sont couverts par le **contrat santé**.

La grande majorité des collectivités prennent en charge un montant fixe : en moyenne, elles participent à hauteur de **21 €/mois/agent**, et la moitié des collectivités prennent en charge 18 € ou plus par mois et par agent.

MISE EN PLACE D'UN CONTRAT

Lors de la mise en place d'un contrat, **3 acteurs majeurs** ont été sollicités : le **DG** (91 %), les **RH** (90 %) et les **Élus** (83 %). A peine la moitié des collectivités ont intégré les organisations syndicales dans la mise en place d'une procédure PSC.

La PSC a d'abord été mise en place pour **permettre de préserver l'état de santé des agents** (74 %). Près de la moitié des collectivités ont mis en place ce dispositif également pour **rendre la collectivité attractive** (49 %) et pour **améliorer le pouvoir d'achat des agents** (44 %).

Les principales difficultés rencontrées lors de la mise en place d'un tel projet sont les attentes fortes des agents en termes de compréhension (38 %) et le manque d'information ou de clarté sur les dispositifs existants (33 %).

Près de 80 % des **collectivités n'ont pas travaillé avec les communes membres** pour la mise en place d'un contrat prévoyance ou santé. La **mise en place des 1607 heures n'a pas réellement été en lien direct avec la mise en place d'un contrat prévoyance /santé** (seulement pour 8 % des collectivités).

RÔLE DES CENTRES DE GESTION

44 % des collectivités sont intégrées au dispositif prévoyance du centre de gestion et **21 %** au dispositif santé. Lorsque le centre de gestion a accompagné les collectivités, il leur a proposé un cahier des charges, leur a proposé une méthodologie et a communiqué auprès des agents. Pour les collectivités ne proposant aucun contrat à ce jour, près de **20 %** d'entre elles souhaitent intégrer le dispositif proposé par le centre de gestion.

92 % de ces collectivités attendent du CDG un cahier des charges pour la prévoyance (et **78 %** pour la santé), 8 collectivités sur 10 attendent un accompagnement méthodologique, et la **moitié** souhaitent que le centre de gestion communique auprès des agents.

BILAN ET PROJECTION

Ces contrats ont permis de **mieux suivre la santé des agents pour près d'1/3 des collectivités**. Les bilans effectués chaque année par l'organisme donnent des informations intéressantes et permettent d'ajuster les politiques RH. Des actions avec le prestataire ont également pu être mises en œuvre. Pour les collectivités, le passage en demi-traitement provoque moins de stress et de difficultés personnelles pour les agents.

La moitié des intercommunalités ne savent pas si elles vont augmenter le montant de leur participation suite à l'ordonnance du 18 février 2021.

COLLECTIVITÉS QUI N'ONT AUCUN CONTRAT

Même si les collectivités ne proposent pas de contrat à leurs agents, **plus de 60 % d'entre elles participent financièrement** à hauteur de 19 €/mois/agent en moyenne pour la santé et à hauteur de 12 €/mois/agent pour la prévoyance. Près de **60 % des collectivités ne souhaitent pas lancer une consultation simultanée** en prévoyance et santé. 60 % ne savent pas si elles vont attendre la date légale pour lancer une consultation.

44 % des collectivités estiment avoir **suffisamment d'informations** pour conduire les négociations en interne. Le **contrat proposé serait plutôt de la labellisation (44 %)**. La **moitié** des collectivités participeraient à hauteur du **montant minimum réglementaire**. La moitié de ces collectivités ne savent pas encore si elles vont travailler avec les communes membres pour proposer un dispositif. Les raisons principales pour lesquelles les collectivités proposeront un contrat prévoyance et/ou santé sont, dans un premier temps, **pour renforcer l'attractivité de la collectivité**, puis, pour **préserver la santé des agents** et, enfin, pour **répondre aux obligations réglementaires**.



Vos conseils pour lancer une consultation en Protection Sociale Complémentaire :

- Communiquer régulièrement auprès des agents (connaître leurs besoins, leur couverture actuelle, leur expliquer le contrat, les avantages ...)
- Partager les enjeux de la prévoyance avec les Élus

SOFAXIS - GROUPE RELYENS,
LE MANAGER DES RISQUES
DES ACTEURS TERRITORIAUX.

L'ADGCF VOUS PROPOSE DE RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DE CES RÉSULTATS SUR SON SITE INTERNET

Pour répondre à vos attentes, l'Association organisera un webinaire au cours duquel des intercommunalités témoigneront de la mise en place de contrats santé/prévoyance au sein de leur structure.

POUR TOUTE QUESTION RELATIVE À CES RESULTATS

ADGCF

Juliette BISARD - juliette.bisard@adgcf.fr
Dominique GARNIER - dominique.garnier@cceg.fr
22 rue Joubert - 75009 Paris
Tél. : 01 55 04 88 19 - www.adgcf.fr

SOFAXIS - GROUPE RELYENS

Philippe CHARTON - philippe.charton@relyens.eu
Coralie SAULE - coralie.saule@relyens.eu



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE



sofaxis

L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL

groupe  relyens